



SOLIDAIRES groupe RATP

144 boulevard de La Villette

75019 Paris

Tel : 06 18 86 48 79

contact@solidaires-grouperatp.org

COMMUNIQUE DE PRESSE

RER A ET B EN GRÈVE LE 12 DECEMBRE : POURQUOI EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

Le mardi 12 décembre 2017, les agents de conduite du RER des lignes A et B cesseront le travail. C'est la première fois depuis 2009 que l'ensemble des organisations syndicales dépose un préavis de grève commun. SOLIDAIRES, s'associe à ce préavis et le soutien sans réserve.

Ce mouvement et ce mécontentement ont pour origine une modification profonde des conditions d'utilisation des agents de conduite, une politique managériale agressive, des tensions permanentes entre les acteurs du transports (agents de conduite et opérateurs d'un côté et Directions des deux lignes de RER de l'autre). Il en découle pour les voyageurs une offre de transport dégradée qui ne correspond plus aux critères et aux valeurs requises pour un service public de qualité et garantissant une sécurité pleine et entière pour les voyageurs.

Les orientations stratégiques actuelles de l'entreprise n'ont pas pris en compte le premier rapport parlementaire sur la rénovation du RER qui déjà constituait pour le transporteur une mise en demeure d'améliorer le dialogue social dans l'entreprise, une information pour les voyageurs de qualité et d'effectuer une analyse profonde des incidents d'exploitations et trouver des solutions pérennes dans le cadre du respect des textes sociaux en vigueur.

La politique du chiffre (un nombre de trains à faire passer dans Paris), non respect des conditions d'utilisation du personnel et l'incurie totale des Directions respectives des RER A&B restent le dénominateur commun d'une Direction sourde et inapte à gérer ces lignes.

On ne dirige pas une entreprise qui transporte quotidiennement 1,8M de voyageurs (ligne A et ligne B) comme on gère une épicerie.

Les pouvoirs publics, les collectivités territoriales ainsi que les élu-es francilien-nes ont leur part de responsabilités dans cette gabegie. On ne peut faire porter le chapeau aux agents un jour quand il y a des grèves et louer leur professionnalisme un autre jour lorsque une ligne de RER est interrompue pour un problème technique.

Sur ce point, SOLIDAIRES rappelle aux usager-es qui utilisent chaque jour le RER ou le métro, que les textes réglementaires font disparaître de fait la notion d'incident d'où il découle qu'à partir d'aujourd'hui, un train n'est plus tenu de respecter ses horaires ou les arrêts en gare : C'est la RATP elle-même qui ne respecte plus son

Cahier des Charges entre elle-même et l'autorité organisatrice (Ile-de-France Mobilités) en décidant de modifier la philosophie intrinsèque du transport. Cette violation de ses propres engagements est le fruit de ses multiples dévoiements passés avec feu le STIF (maintenant Ile-de-France Mobilités) qui lui accorde pénalités ou bonus au gré de ses infortunes...

Les agents de conduite déplorent le niveau d'offre de transport proposé aux voyageurs et rappellent que les conducteurs et les conductrices ne sont pas une simple variable d'ajustement : cette profession nécessite de la sérénité, du calme, l'absence de menace de l'encadrement dans un environnement de travail conforme aux normes inscrites dans les textes réglementaires. La Direction a décidé de renier ces principes élémentaires.

SOLIDAIRES Groupe RATP revendique pour les agents de conduite le respect de ses conditions de travail et pour les voyageurs, un SERVICE PUBLIC DE QUALITE.

Paris, le 20 novembre 2017